

que les Canadiens ont le droit, en définitive, d'élire le représentant de leur choix. Après son élection, le député a le droit de se prononcer à la Chambre, que cela plaise au ministre ou non. Aux prochaines élections, il pourrait y avoir un changement dans la région voisine de ma circonscription. Tout député sérieux et raisonnable qui s'intéresse même de loin au pays et à l'unité nationale doit être en faveur du principe du bill, sinon il nuit intentionnellement à l'esprit de corps de notre grande nation.

Dans toute l'histoire de notre Parlement, on n'a jamais vu un pareil fiasco en fait de promotion d'une mesure législative, et le gouvernement ne s'en tirera pas à force d'explications ou en renvoyant la balle à d'autres, comme l'a laissé entendre le ministre de la Justice (M. Turner). Je conseille au premier ministre (M. Trudeau) d'en profiter lorsqu'il se rendra dans l'Ouest, s'il y va, pour expliquer le bill là-bas. Je suis sûr que bien des gens ne manqueront pas de lui dire ce qu'ils en pensent. Les gens de l'Ouest sont larges d'esprit quand ils ont affaire à des gens sérieux qui leur disent la vérité.

Tous les députés doivent savoir, j'en suis sûr, que francophones et anglophones sont prêts à se rencontrer d'égal à égal et à se comprendre mutuellement à un point qui surprendrait même un esprit imaginaire de cette Chambre. On a beaucoup entendu parler de l'imagination et de gens qui ne s'acceptaient pas les uns les autres, mais ils sont prêts à s'accepter et la plupart d'entre eux s'en rendent compte si on leur en donne l'occasion. Notre jeunesse prendra les devants en prouvant que ce bill est réalisable. Je tiens à rappeler à la Chambre qu'il y a à peine deux ans, une fanfare de St-Jérôme est venue à Moose Jaw et en échange, une fanfare de Moose Jaw est allée à St-Jérôme. Après plusieurs visites, ces deux fanfares se sont aperçues qu'elles s'entendaient très bien et cela ne m'étonne pas, parce qu'un mélange des deux races doit engendrer l'harmonie. Je suis certain que si le secrétaire d'État fournissait des fonds suffisants pour permettre des échanges entre étudiants de l'Est et de l'Ouest, il verrait que ce soi-disant problème qu'il prévoit dans certaines régions n'existe pas du tout.

Pour conclure, le plus grand danger qui, à mon avis, existe sous ce rapport, surtout en ce qui concerne la mise en œuvre du bill C-120, est celui-ci: il y a trop d'imbéciles qui cherchent à forcer ou les Canadiens français ou les Canadiens anglais dans certains moules

[M. Skoberg.]

sociaux, alors qu'il faudrait simplement permettre à tous de vivre ensemble dans un climat économique qui offre des chances égales à tous, qu'ils soient d'origine anglaise, française, scandinave, européenne, asiatique, indienne, africaine ou autre.

Ce qui préoccupe ces gens, le secrétaire d'État le comprendra, j'en suis persuadé, ce sont les problèmes économiques. Ils veulent aussi vivre ensemble dans l'harmonie, et ce n'est pas à cela que conduiront les sarcasmes d'un membre du gouvernement.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, deux mots pour exprimer mes vues et celles des gens de ma région sur le bill à l'étude. Quant à moi, j'approuve entièrement le principe du bill et je me propose de voter pour. Ceux qui appartiennent aux deux principaux groupes ethniques au Canada ont, je pense, le droit, en vertu de notre constitution, d'obtenir les services du gouvernement fédéral dans leur propre langue s'ils sont en nombre suffisant à un endroit donné. Il est déjà assez difficile d'essayer de comprendre dans sa propre langue les complexités de la loi de l'impôt sur le revenu et de la loi sur l'assurance-chômage, sans essayer de s'y retrouver dans une autre langue, imparfaitement connue.

Le député de Vegreville (M. Mazankowski) et d'autres ont proposé au gouvernement de songer à assurer un jour des services gouvernementaux dans la langue des nouveaux immigrants. Souvent, des gens avancés en âge et qui viennent d'arriver au Canada ont beaucoup de mal à apprendre une nouvelle langue. Ils peuvent l'apprendre assez pour devenir citoyens canadiens, mais ils ne la parlent pas couramment. Si le Canada veut développer son programme d'immigration, le gouvernement songera, je l'espère, à assurer des services fédéraux, aux termes de la loi sur l'assurance-chômage et de la loi de l'impôt sur le revenu, pour les nouveaux Canadiens, dans leur propre langue, pendant une brève période, partout où la concentration d'un groupe linguistique est suffisante. Je ne voudrais pas qu'on m'interprète mal et qu'on dise que j'essaie de diviser le Canada sur le plan linguistique. Bien au contraire. Ce que je veux dire c'est que les gens d'âge avancé qui viennent habiter notre pays ont du mal à apprendre une nouvelle langue, et qu'on pourrait faire quelque chose pour les aider, il me semble, si nous voulons encourager l'immigration.

Je suis entièrement d'accord avec le principe du bill et j'ai l'intention de voter pour,